



République Française
Département des Vosges
Arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges
Commune de Xonrupt-Longemer

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu en Mairie, le

jeudi 10 septembre 2026 à 20:00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) ATTRIBUTION D'UNE CELLULE MEDICALE
- 2) APPROBATION D'UN AVENANT DE L'ACTE DE VENTE DU 23 DECEMBRE 2005 RELATIF A LA PARCELLE CADASTREE SECTION C N°2889 CONSISTANT EN LA FIXATION D'UN COMPLEMENT DE PRIX
- 3) CONVENTION AVEC LA SPA DE BROUVELIEURES
- 4) CONVENTION DE MANDAT POUR L'ETABLISSEMENT ET L'EMISSION DE LA FACTURATION PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORETS POUR DES RECETTES ISSUES DES VENTES DE BOIS
- 5) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE A L'ENTREPRISE VITAL MOUV'
- 6) CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AU SYNDICAT MIXTE MOSELLE AMONT(SMMA) PAR LES COMMUNES DE GERARDMER ET XONRUPT-LONGEMER POUR LA REALISATION DE L'ETUDE PROGRAMMATIQUES DES AFFLUENTS, DELTAS ET BERGES DES LACS DE GERARDMER, LONGEMER ET RETOURNEMER
- 7) CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET VEHICULES HYBRIDES RECHARGEABLES
- 8) DENOMINATION D'UNE RUE
- 9) REMBOURSEMENT DES FRAIS KILOMETRIQUES ENGAGES PAR LES AGENTS COMMUNAUX DANS LE CADRE DE LEURS FORMATIONS
- 10) ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC « CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE SERVICES AU CAMPING DU DOMAINE DE LONGEMER » ET AUTORISATION DE SIGNATURE
- 11) DECISION MODIFICATIVE BUDGET CAMPING
- 12) DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE
- 13) DEMANDES D'ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES – BUDGET CAMPING
- 14) DEMANDES D'ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES – BUDGET COMMUNE
- 15) DEMANDE D'ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES
- 16) CRÉATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET
- 17) CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT LORSQUE LES BESOINS DES SERVICES OU LA NATURE DES FONCTIONS LE JUSTIFIENT ET SOUS RESERVE QU'AUCUN FONCTIONNAIRE N'AIT PU ETRE RECRUTE DANS LES CONDITIONS PREVUES PAR LA LOI
- 18) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur Eric MOUGEL, Maire

Question(s) diverse(s) :